

Le nombre important d'enseignants et d'AESH, syndiqués à FORCE OUVRIÈRE et réunis aujourd'hui à cette AG du SNUDI-FO 40, montre bien que l'apaisement, tant souhaité par le Président et son gouvernement, n'est pas du tout d'actualité, bien au contraire !

Loi Retraites, Formation professionnelle et fusion programmée AESH/AED, « PACTE » pour les professeurs, mise en place d'ANDJARO et privatisation de l'Éducation Nationale : c'est NON !

Le 31 mai, à l'appel de Fédérations syndicales de l'Éducation Nationale, dont la FNEC FP-FO, et le 6 juin, à l'appel de l'intersyndicale nationale avec la Confédération FO, des milliers et des milliers de salariés du privé et du public, d'actifs sans emploi, de retraités, de lycéens et d'étudiants descendront une nouvelle fois dans la rue pour clamer haut et fort leurs revendications, dont l'abrogation de la Loi injuste et illégitime des Retraites, et l'augmentation générale des salaires, des retraites et pensions, et des minima-sociaux.

**Mobilisons-nous pour le 31 mai dans l'Éducation Nationale !
Préparons, renforçons et réussissons la mobilisation et la grève le 6 juin !**

PAS DE « PACTE » AVEC MACRON-N'DIAYE !

Des revalorisations indiciaires pour nos salaires ! Stop aux miettes indemnitaires !

Le ministre N'Diaye, isolé, n'a pas pu terminer son cycle de concertations sur le « pacte », toutes les organisations ayant quitté la séance. **Les organisations syndicales refusent unanimement le « pacte ».**

Le SNUDI-FO 40, avec sa Confédération FO, combat la réforme des retraites et ne passera pas à autre chose, refusant ce nouveau passage en force et cette obstination à présenter des textes réglementaires pour imposer une réforme rejetée par tous. Le ministère prétend garantir le « volontariat », notamment pour les interventions des professeurs des écoles en 6^{ème}, mais ces missions étant prioritaires sur toutes les autres, des pressions seront inévitablement exercées pour qu'elles soient effectuées. C'est une attaque sans précédent, qui remet en cause les différents corps enseignants et leurs spécificités, qui vise à créer une hiérarchie intermédiaire, qui individualise la carrière et les salaires, dont l'augmentation ne peut pas passer par des vagues de petites revalorisations indemnitaires qui ne comptent même pas pour les retraites !

Le SNUDI-FO des Landes rappelle sa revendication d'augmentation indiciaire immédiate pour tous les personnels, sans contrepartie, au moins à la hauteur de l'inflation, ainsi que le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis l'an 2000 par l'augmentation de 25% de la valeur du point d'indice.

RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : offensive contre les statuts pour satisfaire les patrons !

À Saintes, le 11 mai dernier, le Président, entouré de trois ministres, dont Pap N'Diaye, a annoncé son plan concernant la voie professionnelle. A travers cette réforme, le Président s'en prend aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public, pour le soumettre aux besoins du patronat local. Et le Ministre de l'E.N., totalement déconnecté des réalités du terrain, propose aux milliers de PLP, qui vont se retrouver sans emploi du fait de la suppression de quelques 80 filières, de postuler sur un poste de Professeur des écoles !!! **PROVOCATION** pour les PLP et pour les PE ! Non, Monsieur le Ministre, nos métiers n'ont rien à voir ! **Le 31 mai, avec la FNEC FP-FO 40, nous le dirons dans la rue, devant la DSDEN des Landes.**

STOP À LA PRIVATISATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE !

Abandon de l'application de gestion des remplaçants « ANDJARO » !

Oui, l'Éducation Nationale est un marché juteux ! Le Ministère veut étendre son expérimentation du dispositif ANDJARO. Les enseignants remplaçants ne seraient plus gérés par les secrétaires de circonscription ou les services de la DSDEN mais par un logiciel créé par une start-up privée dénommée « **la solution Andjaro** ». Désormais, Andjaro envoie les ordres de mission aux remplaçants, par mail, sur leur messagerie professionnelle, où sont indiqués l'école où ils doivent effectuer leur remplacement ainsi que le temps de trajet pour accéder à l'école en voiture ou en transport en commun ! Dans une logique issue du privé, le directeur de l'école est nommé « manager » et le remplaçant « collaborateur » ! À aucun moment, les personnels n'ont donné leur accord pour recevoir les messages d'une entreprise privée dans le cadre de leurs missions. Avec la FNEC FP-FO, le SNUDI-FO 40 considère que ce dispositif conduira non seulement à la destruction des emplois des personnels administratifs, mais il entraînera aussi une dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçants, déjà mises à mal par le manque de personnels pour assurer une gestion

efficace du remplacement. Pour le SNUDI-FO, cette logique ouvre la voie à l'externalisation et la privatisation de toutes les missions exercées par des personnels administratifs fonctionnaires d'État. **À tous les niveaux Force Ouvrière organise la mobilisation pour l'abandon de ce dispositif sur tout le département.**

Dans les Landes, le Snudi-FO 40 se mobilise aux côtés des remplaçants pour empêcher la mise en place de ce système (actions intersyndicales, pétition et mobilisation).

NON A L'ACTE 2 DE L'ÉCOLE INCLUSIVE !

Macron veut la peau des AED, et des AESH en les fusionnant ! Abandon des PIAL, pas leur transformation en PAS ! Stop à la destruction de l'enseignement et des structures spécialisées !

Le bilan de l'acte 1 de l'École Inclusive est une catastrophe pour tous, car il a détérioré gravement, dans les classes « ordinaires », les conditions d'enseignement **pour les PE**, les conditions d'étude **pour les élèves**, et a bafoué, pour les élèves porteurs de handicap, le droit à un enseignement adapté, du fait du manque criant de places dans les structures médico-sociales et de la liquidation de l'enseignement spécialisé. Quant aux **AESH**, ce sont des salariés de l'E.N. avec des temps partiels imposés, maintenus sous le seuil de pauvreté, sans formation professionnelle digne de ce nom pour ce métier, et avec un déroulement de carrière ridicule. Pour le Président et son ministre N'Diaye, la hausse du nombre d'AESH « *ne peut pas être la seule réponse aux besoins des élèves à besoins particuliers.* » (Déclaration lors de la 6^{ème} Conférence Nationale du Handicap, le 26 avril dernier). Ce qu'il faut comprendre, c'est que **les PIAL**, qui devaient permettre de gérer à moindre coût l'inclusion systématique, ne sont plus jugés suffisants. **Avec leur transformation en PAS** (Pôle d'Appui à la Scolarité), la nouvelle étape, c'est la scolarisation de tous les élèves, quel que soit leur handicap, dans les classes « ordinaires », sans accompagnement humain et sans l'intervention des enseignants spécialisés.

Le Président a annoncé également la fin des AESH et des AED. Balayant d'un revers de main **les revendications qui sont les nôtres : un vrai statut, un vrai salaire et un temps plein pour 24h !** Il envisage de multiplier les missions des AESH, de les faire travailler plus longtemps (35h au SMIC) en les fusionnant avec les AED, pour un nouveau métier type « couteau-suisse » ou « bonne à tout faire » : **ARE**, Accompagnant à la Réussite Educative. Quel mépris pour les missions aujourd'hui effectuées par les AED et les AESH qui ne sont pas interchangeables ! En outre cette mesure prépare la suppression de milliers de postes (à ajouter aux milliers de PLP qui vont se retrouver sans emploi du fait de la contre-réforme de l'Enseignement Professionnel !). « *Pour permettre un plein accompagnement dans les classes* », Macron et N'Diaye envisagent la **création d'une mission d'enseignant référent handicap dans chaque circonscription**, pour le primaire et chaque établissement secondaire, dont le but sera de faire passer la pilule aux collègues, et de leur expliquer comment se passer des AESH. **Ils veulent utiliser le « PACTE », pour pallier la disparition des AESH !**

C'est la touche finale au démantèlement de l'enseignement spécialisé et des structures spécialisées et adaptées. Tout cela au moment où les RASED sont de moins en moins complets, où le nombre d'enseignants spécialisés est notoirement insuffisant, où les IA-DASEN refusent toute création de poste spécialisé, alors que les départs en formation CAPPEI sont exsangues...

NOUS NE TOURNONS PAS LA PAGE !

Mobilisation dans l'Éducation Nationale le 31 mai ! « Non aux 64 ans ! », en grève et en manif le 6 juin !

L'Assemblée Générale du SNUDI-FO 40 se félicite de l'appel unitaire de toutes les fédérations de l'enseignement « **Réforme des retraites, «Pacte enseignant » Macron-N'Diaye : c'est toujours NON !** ».

L'Assemblée Générale réunie ce jour invite les personnels à se mettre en grève le 6 juin à l'appel des Confédérations. Elle appelle également, comme la Fncf-FP-FO l'a proposé aux autres fédérations syndicales, tous les personnels E.N. à participer à l'action unitaire avec des rassemblements devant les DSDEN, les Rectorats et le Ministère le 31 mai, jour du CSA ministériel qui examinera les textes sur la « revalorisation » N'Diaye et son « PACTE » destructeur des statuts. C'est pourquoi, les enseignants et AESH réunis ce jour en **Assemblée Générale appellent aussi tous les personnels des Landes à se rassembler massivement devant la DSDEN des Landes, le mercredi 31 mai, à partir de 12h30, pour le retrait du «PACTE» et contre la fusion annoncée AESH/AED.** De la même manière, ils appellent à cesser le travail et à descendre dans la rue, avec les autres salariés, les retraités et la Jeunesse, **le mardi 6 juin, à 10h30, aux arènes de Mont de Marsan**, pour exiger l'abrogation de la Loi illégitime et injuste des retraites Macron/Borne/Dussopt !

Résolution votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale du Snudi-FO 40